SSIAP

Recyclage SSIAP 3

En présentiel · 21 heures (3 jours) au CFSI

DURÉE
21 heures (3 jours) au CFSI
De 8H30 à 12H00 ou de 13H00 à 16H30

LIEU
Au CFSI Formations selon le planning publié sur cfsi-formations.fr

DÉLAI D'ACCÈS
Prendre contact avec le service commercial du CFSI Formations.

VALIDATION
Attestation de recyclage SSIAP3 valable 3 ans. · Certificat de réalisation.

Objectifs

- Mettre à profit l'accent sur l'évolution de la réglementation, et maintenir le niveau de connaissance des Chefs de Service de Sécurité Incendie employés au sein du service sécurité d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) ou d'un Immeuble de Grande Hauteur (IGH),

POUR QUI ?

Personne amenée à travailler dans un ERP et IGH en tant que chef de service, pour diriger et manager l'équipe du service de sécurité incendie.

Toute situation de handicap sera étudiée avec le Référent Handicap du Centre

PRÉREQUIS

- Être titulaire du diplôme SSIAP3 ou d'une équivalence règlementaire
- Être titulaire d'un certificat de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)
- Justifier 1 607 heures durant les 36 derniers mois dans la fonction de Chef de service SSIAP3

Le programme

1re partie : Réglementation

- Règlement de sécurité dans les ERP et IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel sur le code du travail

- Rôle du chef de service sécurité incendie en qualité de membre du jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

2e partie : Notions de droit civil et pénal

- Le code civil et pénal

3e partie : Fonction maintenance

- Contexte d'obligations réglementaires
- Aspect juridique
- Différents types de contrats
- Normalisation

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

4e partie : Etude de cas

- Rappel de la méthode
- Lecture de plans

Pratique : Rédaction et correction d'une notice technique de sécurité

5e partie : L'accessibilité des personnes handicapées

- Dispositions réglementaires

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

6e partie : Analyse des risques

- Evaluation du maintien du niveau de sécurité
- Le document unique
- Le plan de prévention
- Evaluation des risques de travaux par points chaud

Pratique : Etude d'un cas pratique

7e partie : Moyens de secours

- Moyen d'extinction incendie
- Moyen d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaitre et savoir exploiter un SSI

À noter : Les stagiaires doivent impérativement se munir d'une tenue vestimentaire non synthétique adaptée aux exercices pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique active et participative qui alterne apports théoriques ciblés et travail de groupe. Exercice de recherche et travaux pratiques sur plans.

MOYENS TECHNIQUES

Salle équipée de matériel multimédia-Livrables SSIAP3. Tout le matériel obligatoire conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH) https://www.legifrance.gouv.fr

RÉFÉRENCES DE LA CERTIFICATION

Débouchés : Fiche de France Compétences RS 5643

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu sous forme de questions/réponses.

Appréciation du comportement et des compétences lors des exercices pratiques et des études de cas

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur titulaire de la « carte pro formateur » délivrée par le CNAPS, diplômé SSIAP 2 et/ou SSIAP 3 et titulaire du certificat de formateur SST (INRS).

Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques ainsi que d'une solide expérience terrain en sécurité pour transmettre ses connaissances et savoir-faire